



COMMENT SONT MENÉES LES ÉTUDES ENVIRONNEMENTALES ?

L'étude d'impact environnemental est une évaluation détaillée indispensable pour l'instruction d'un projet photovoltaïque.

L'étude comprend une analyse transversale du milieu physique, naturel et social qui détermine l'état

initial du site et de son environnement. Pour le milieu naturel, une approche méthodologique spécifique est exigée pour la caractérisation des habitats, de la faune et de la flore.

La démarche se divise en trois étapes successives :

Recueil des données

Les études débutent par la compilation des données existantes, grâce à une recherche bibliographique et documentaire approfondie. La connaissance locale aide à l'identification des zones naturelles remarquables et des habitats d'intérêt écologique du site. Les informations documentaires sont complétées par la

consultation d'organismes naturalistes et d'experts dans la matière au niveau local.

Ces données initiales exposent les fonctionnalités écologiques du milieu, ce qui permet de mieux préparer les expertises de terrain. Les habitats d'intérêt écologique et les espèces remarquables identifiés sont ciblés pendant la prospection.

Expertises de terrain

Les inventaires de terrain se déroulent sur une année pour respecter un cycle biologique complet des habitats, de la faune et de la flore du domaine.

Chaque passage se déroule dans des conditions favorables à l'observation afin de s'assurer des échantillons représentatifs des espèces.

Les prospections consistent à mettre en évidence les habitats patrimoniaux, identifier et répertorier la présence d'espèces végétales menacées ou protégées. Des relevés floristiques sont alors effectués au sein de ces milieux pour caractériser et cartographier les habitats présents.

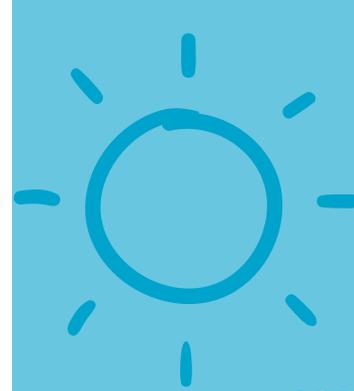
Leur délimitation est possible grâce au géoréférencement effectué pendant les parcours pédestres. Une fois les habitats intégralement répertoriés, les zones favorables aux différents groupes faunistiques deviennent facilement identifiables.

Chaque groupe faunistique a un protocole spécifique pour les inventaires, toutes les espèces sont étudiées à chaque passage. L'identification des espèces faunistiques se réalise via l'observation directe des individus, la recherche d'indices et à l'écoute active. Les prospections se focalisent sur cinq groupes faunistiques principaux (amphibiens, reptiles, insectes, avifaune et mammifères).

Analyse des résultats

L'analyse des données issues des visites de terrain permet d'établir un diagnostic complet du milieu naturel. La compilation et l'analyse transversale des inventaires déterminent les

niveaux de sensibilité existants. Des cartes de synthèse illustrent ensuite les résultats et les enjeux écologiques du milieu naturel.



JOURNÉE PORTES OUVERTES « enjeux biodiversité »

POURQUOI MENER DES ÉTUDES ENVIRONNEMENTALES ?

Processus visant à intégrer l'environnement dans l'élaboration d'un projet, les études environnementales servent à éclairer le maître d'ouvrage sur les suites à donner au projet au regard des enjeux identifiés. Elles doivent rendre compte des effets potentiels ou avérés sur l'environnement, et permettent d'analyser et d'accompagner à la définition du projet.

Cette démarche se déroule en plusieurs étapes :

1. Un bureau d'études environnemental est missionné – ici Abies – afin de mener des études de terrain. Elles permettent de recenser la faune et la flore.
2. Le bureau d'études qualifie les espèces recensées en enjeux très faible, faible, modéré, fort ou très fort. Définir les enjeux permet de déterminer les biens, valeurs et fonctions environnementales qui pourraient potentiellement être affectés en raison de leur ampleur sur le site. À noter que l'enjeu local de conservation d'une espèce ne doit pas

être confondu avec la sensibilité de cette espèce au regard du projet et de ses impacts prévus.

3. Le maître d'ouvrage tient compte de ces enjeux pour définir le projet. Ici, les études permettront à Arkolia Énergies de délimiter les îlots d'implantation des panneaux.
4. Dès lors, le bureau d'études effectue les préconisations de la séquence ERC (Éviter, Réduire, Compenser) qui a pour objectif d'éviter les atteintes à l'environnement, de réduire celles qui n'ont pu être suffisamment évitées et, si possible, de compenser les effets notables qui n'ont pu être évités ou réduits à la notion d'impact résiduel.

Arkolia Énergies a décidé de donner une réelle importance aux diverses voix du territoire, c'est pourquoi elle a décidé de communiquer les principaux résultats au fil des études dans une optique de co-construction.

INSTITUTIONS & PROJETS - 08/2022





LE RECENCEMENT FAUNE/FLORE

Cet été, le cycle des études environnementales mené par le bureau d'études Abies sur le Domaine de Calmels a pris fin. Il a permis de recenser et de qualifier les enjeux sur la faune et la flore en présence sur le domaine. Leurs résultats nous servent de guide quant à l'implantation des panneaux dans le respect de la biodiversité et du paysage. La présente Journée Portes Ouvertes a pour objectif de vous présenter les résultats au travers d'un parcours pédestre en présence des experts.

LE SAVIEZ-VOUS... ?

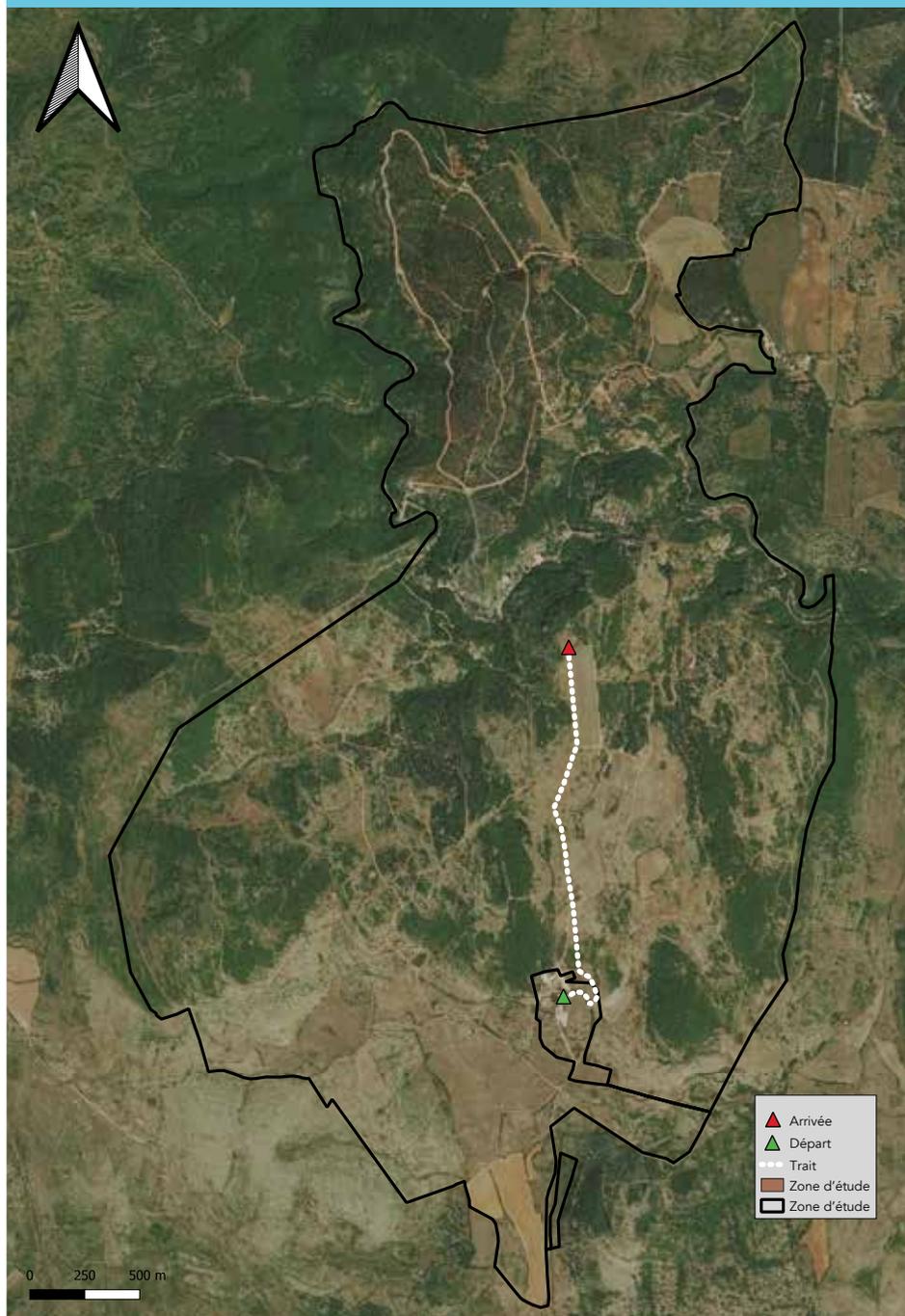
... L'avifaune patrimoniale

du domaine est composée essentiellement des grands rapaces, comme l'Aigle Royal, le Vautour fauve, le Vautour moine et le Circaète Jean-le-Blanc. Ces individus fréquentent les falaises des gorges pour utiliser les courants d'air ascendants thermiques leur permettant de planer en altitude, grâce à leur envergure pouvant atteindre plus de 2m !

C'est ainsi que les vautours peuvent parcourir jusqu'à 300 km par jour à la recherche de nourriture.



Parcours de découverte biodiversité proposé aux participants



... Les Gorges de la

Virenque constitue un habitat rupestre qui s'étend sur plus de 2000 ha et traverse 3 départements différents, l'Aveyron, Le Gard et l'Hérault. Ce canyon formé par la rivière de la Virenque constitue un habitat remarquable pour l'avifaune rupestre.



... Les domaines de Calmels et du Luc

recouvrent 1057 ha de réserves de chasse privée sur lesquels sont pratiqués tout type de chasse en battue, à l'affût ou à courre selon le gibier présent, ainsi qu'en fonction des différentes périodes d'ouverture départementale de chasse des espèces.



... L'implantation photovoltaïque

sera dimensionnée et adaptée aux caractéristiques environnementales du domaine.

Les rangées de tables seront aménagées dans une logique à maintenir le caractère ouvert et semi-ouvert du milieu naturel, favorisant le transit de la faune.

L'espacement entre les rangées de tables respectera les futures prescriptions de l'État pour permettre l'exemption du calcul de la consommation d'espaces naturels, agricoles et forestiers.

